La Haute Autorité de Santé (HAS) publie son projet stratégique 2013-2016. Cette feuille de route présente pour les 3 ans à venir les ambitions de la HAS, ses orientations stratégiques et les moyens qu'elle compte mettre en œuvre.

Dans un contexte de réflexion sur la cohérence et l'organisation du système de santé, la Haute Autorité de Santé formule de s propositions sur l'amélioration des pratiques professionnelles, sur l'accès à l'information d u public et sur sa mission d'aide à la décision des pouvoirs publics .

La HAS doit aujourd'hui prendre en compte les défis majeurs auxquels le système de santé est confronté (vieillissement de la population, hausse du nombre de malades chroniques, coût croissant du progrès technique...) dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint.

Pour y parvenir, la HAS s'engage dans un nouveau projet stratégique pour les années 2013-2106
dont l'ambition est double
: asseoir pleinement
sa position d'autorité d'expertise scientifique indépendante et de référence, et affirmer son rôle dans le champ de la régulation par la qualité et l'efficienc
e
.
Le projet stratégique publié
ce jour
constituera une «
feuille de route
» pour l'ensemble de
s
équipe
s de l
'institution
.

Cinq axes stratégiques de la HAS pour une régulation par la qualité et l'efficience :

1- Recentrer le programme de travail sur les principaux enjeux de santé publique

La HAS entend notamment se positionner sur des thématiques durables et majeures de santé, répondre à la demande croissante d'indicateurs d'évaluation du système de santé mais également participer au développement de l'utilisation et de la mise à disposition de données de santé.

2- Développer la dimension comparative dans l'évaluation des produits et technologies de santé

La HAS s'est dotée de méthodes et s'est organisée pour pouvoir évaluer l'efficience des produits et stratégies de santé (médicaments, dispositifs médicaux, technologies de santé...) à compter du 3 octobre prochain. Pour cela, elle a mis en ligne à destination des industriels tous les documents nécessaires et a publié les critères d'entrée dans cette évaluation. Sont ainsi concernés les produits de santé qui ont
« un impact significatif sur les dépenses de l'assurance maladie compte tenu de
[leur]
incidence sur l'organisation des soins, les pratiques professionnelles ou les conditions de prise en charge des malades et, le cas échéant, de
[leur]
prix. »
.
Les premiers avis d'efficience seront disponibles sous 90 jours, soit en début d'année 2014.

3- Renforcer l'impact des productions de la HAS auprès de ses cibles (pouvoirs publics, professionnels de santé, patients et usagers)

Pour cela, la HAS souhaite développer des méthodes de travail collaboratives avec les parties prenantes en les sollicitant par exemple dans l'élaboration de recommandations, dans la définition d'indicateurs de mesure de l'impact de ses productions, la mise en place de programmes pilotes et organisation de retours d'expérience pour tester et faire évoluer les productions de la HAS.

La HAS s'impliquera également dans le développement de l'outil numérique et l'amélioration de la lisibilité de ses productions.

4- Organiser les soins en parcours

Dans la continuité de ses travaux et en cohésion avec les orientations de la stratégie nationale de santé, la HAS a initié plusieurs travaux destinés à organiser les soins en parcours au bénéfice des patients. Plusieurs thématiques sont ciblées, comme la remise obligatoire de document visant à assurer la continuité des soins à la sortie de l'hôpital, des référentiels pour l'organisation et la qualité des parcours (fiches points-clés), et des

recommandations pour prévenir la dépendance des personnes âgées repérées comme fragiles et gérer les comorbidités.

5- Développer des approches centrées sur le patient

Deux grands domaines vont être adaptés afin de partir du patient et de lui garantir une meilleure qualité et une meilleure sécurité des soins. Ainsi la HAS a fait évoluer sa procédure de certification des établissements de santé. Cette dernière débutera à partir du premier semestre 2015. La HAS va mettre en place la méthode du « patient-traceur » (les établissements et leur fonctionnement seront évalués à partir de dossiers patients réellement hospitalisés afin de voir les points forts et les points d'amélioration de l'organisation des soins). Elle ouvrira aussi un « compte-qualité » par établissement, lieu unique de centralisation des informations sur un établissement.

La HAS investit également dans la sécurité des patients avec la création d'une mission dédiée à ce sujet qui mène de nombreux travaux comme par exemple le programme expériment al d'amélio ration continu du travail en équipe.

Enfin, dans le cadre de sa mission de « coordination de l'élaboration et de diffusion d'une information adaptée sur la qualité des prises en charge dans les établissements de santé à destination des usagers et de leurs représentants »
,
la HAS
lancera
dans les prochains mois la mise à disposition d'un nouvel espace
i
nternet spécifique grand public
. Des
travaux sont en cours
de finalisation
pour rendre plus lisibles les résultats de la certification
des établissements de santé
.

Retrouver tous nos documents en cliquant i c i